L'échiquier de l'Oust

2ème rapide d'échecs de Bains-Sur-Oust

Dimanche 04 octobre 2020

Règlement des tournois

Tous les participants à l'open rapide d'échecs de Bains-sur-Oust s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 1 : tournois

L'Échiquier de l'Oust organise le 2ème rapide d'échecs de Bains-sur-Oust le dimanche 04 octobre 2020. Cet open se déroule sous la forme de deux tournois homologués ouverts à tous les licenciés A ou B à jour de leur cotisation à la date du tournoi :

- **Tournoi A** (homologation n° 52114, comptant pour le classement rapide FIDE), ouvert à tous sans condition d'âge ou d'ELO.
- **Tournoi B** (homologation n° 52115, comptant pour le classement rapide FIDE), ouvert aux joueurs, de Elo rapide et lent inférieurs ou égaux à 1450 et aux joueurs dont les classements rapides et lents sont estimés.

Article 2 : règles

Pour les deux tournois, *l'annexe A -article 4* sur le jeu rapide s'applique.
Pour le reste, les règles du jeu sont celles de la FIDE au 1er janvier 2018.
Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte le classement rapide. Les appariements seront établis par le logiciel *papi* de la FFE, dans sa version la plus récente.
Seront appariés à la 1e ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant la fin des horaires de pointage (*cf.* articles 4 et 5).
Le respect des consignes sanitaires dont le port du masque d'une manière correcte est obligatoire pour tous dans la zone de jeu sous peine d'exclusion.

Article 3 : cadence et nombre de rondes

Tournois A et B : 8 rondes de 12 minutes + 3 secondes par coup.

Article 4 : localisation et horaires

Les tournois se déroulent à salle Polyvalente au 14 de la rue Munchhouse, 35600 Bains sur Oust.
Le pointage a lieu de 9h30 à 10h00 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 10h00 sont susceptibles de commencer à la 2e ronde). A titre indicatif, les horaires des rondes sont 10h30, 11h10, 11h50, 12h30, 14h00, 14h40, 15h20, 16h00. La remise des prix aura lieu vers 17h00.

Article 5 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille du tournoi à 12 h :

- sur le site https://appli.cdechecs35.fr/inscription (à privilégier)
- par courrier électronique à echiquierdeloust@gmail.com
- par SMS au **+33 7 81 38 86 96**

Sur décision de l'arbitre, les joueurs qui s'inscrivent sur place sont susceptibles de commencer à la 2e ronde.
Les droits d'inscription sont de 13 € pour les adultes et 7 € pour les jeunes (jusqu'à U16 -minimes inclus).
Une licence B peut être prise sur place au tarif de 4 € pour un jeune et 9 € pour un adulte.
Sont invités, les joueurs titrés MI ou GMI.

Article 6 : départages et prix

Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs présents à la remise des prix, sauf accord préalable entre le bénéficiaire et l'organisateur. Un prix non distribué reste la propriété de l'Échiquier de l'Oust.

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : **Buchholz tronqué**, **Buchholz médian** et **Performance** (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI dernière version sera la référence unique).

Tournoi A

Dans le tournoi A, les prix s'élèvent à 310 € sous réserve d'au moins 30 inscrits payants dans ce tournoi. En deçà, le montant minimum distribué sera calculé par la formule : *nombre inscrits payants x 10 €*

Prix à la place : 220 €

1er prix : 100 €, 2e prix : 70 €, 3e prix : 50 €,

Prix par catégorie (à titre indicatif) : 90 €

6 prix par catégorie seront distribués, sous réserve d'au moins 5 participants dans la catégorie.
Les prix par catégories ne sont pas cumulables avec les prix ci-dessus.
Les prix par catégories ne sont pas cumulables entre eux. Ils sont calculés sur le classement rapide. Les limites Elo de chaque prix seront affinées sur place

- Meilleur moins de 1800 : 15 €
- Meilleur moins de 1600 : 15 €
- Meilleur moins de 1400 : 15 €
- Meilleur Jeune (jusqu'à U16-Minime) : 15 €
- Meilleur Féminine : 15 €
- Meilleur Vétéran / Senior + : 15 €

La liste définitive des prix distribués sera affichée au plus tard à l'issue de la 4e ronde.

Tournoi B

Médailles et lots

Article 7 : dispositions particulières

Tout joueur sera exclu définitivement après un forfait non prévenu, sauf décision contraire de l'arbitre principal.
Tout joueur ne se présentant pas dans les 12 minutes qui suivent le lancement de la ronde perd par forfait à moins que l'arbitre ne décide autrement.
Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.
Une fois la partie terminée, les pièces sont remises en position de départ sur l'échiquier. Le jeu ne doit pas servir à l'analyse de la partie ou à du jeu libre.

Article 8 : arbitrage

L'arbitre principal des deux tournois est Sébastien LEGRAS (AFO2 – n° FFE D57288).

Article 9 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Échiquier de l'Oust et les structures FFE à publier, dans le cadre de leurs sites web ou pour des médias extérieurs, des articles, photos ou vidéos à propos du Rapide de l'Oust sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Fait à Bains sur Oust, le 23 juillet 2020